

Jérôme Carcopino, « Si Brutus n'avait pas osé... », *Annales*, vol. 64, 1957.

« IL Y A DEUX MILLE ANS, LE 15 MARS 44 AVANT JÉSUS-CHRIST, CÉSAR SUCCOMBAIT AUX TRENTE-CINQ COUPS DE POIGNARD DONT IL ÉTAIT FRAPPÉ. LA CONJURATION AVAIT RÉUSSI, MAIS LES CONJURÉS, AU PREMIER RANG DESQUELS SE TROUVAIT BRUTUS, AVAIENT- ILS ATTEINT LEURS BUTS POLITIQUES ? A CETTE QUESTION QUI MET EN DOUTE L'UTILITÉ DU COMLOT, M. JÉRÔME CARCOPINO RÉPOND MAGISTRALEMENT, EN PROUVANT QU'IL EST DES ENTREPRISES DONT L'ENVERGURE ET LA SOLIDITÉ SONT TELLES QU'ELLES SURVIVENT LONGTEMPS À LEURS PROMOTEURS.

Il serait inconvenant de raconter les célèbres ides de mars de l'an 710 de Rome, c'est-à-dire le 15 mars d'une année correspondant à 44 avant notre ère, avant notre ère comme la plupart des dates que j'aurai à mentionner par la suite : tous les détails nous sont familiers de la terrible journée romaine, où, vers 11 heures du matin, dans la Curie de Pompée, bâtie sur un emplacement voisin de celui qu'occupe maintenant le Palais de Farnèse, Jules César succomba à la conjuration meurtrière dont Brutus avait osé revendiquer la responsabilité.

Mais peut-être n'est-il pas superflu de justifier l'interrogation que m'a subtilement posée M. Francis Ambrière. Oui, que fût-il advenu, et de Rome et de son empire, si Jules César, le plus puissant demiurge de l'antiquité, avait pu remplir sa destinée jusqu'au bout, c'est-à-dire si Brutus, finalement, n'avait pas osé ?

La question est légitime, puisqu'il y a six ans, le docteur Vendryès a soumis l'histoire, comme la biologie, au calcul des probabilités ; et dans le cas particulier, la question est opportune, voire nécessaire, puisque Brutus a failli ne pas oser et que ses incertitudes devaient stériliser son action.

Car cet homme d'élite, que l'illustration de sa naissance vouait aux premiers rôles, était foncièrement irrésolu. Peut-être par l'effet d'une éducation trop étroitement scholastique et d'un tempérament contemplatif ? Sûrement en raison des hérédités contraires qui pesaient sur sa conscience et des circonstances déchirantes qui ont gâché son bonheur et entravé sa volonté.

(...)

Supposons que Brutus n'ait pas osé et que César, indemne et plus puissant que jamais, soit rentré à Rome vainqueur des Perses et « roi des rois ». En quoi, je vous le demande, sa dictature royale eût-elle été mieux assise que l'Empire d'Auguste ? A sa mort, elle eût passé à Auguste ; mais Auguste n'aurait toujours eu qu'une fille, Julie, dont le mari Agrippa, puis les fils, Lucius et Caius César, auraient succombé prématurément, et en fin de compte, la dictature royale serait échue à Tibère comme lui ont été dévolus l'*imperium* et la puissance tribunicienne : de toute façon, le déroulement de la suite des Jules aurait été celui qui émerge des conflits de l'histoire. Il est temps de conclure. L'infortuné Brutus a perdu sur les deux tableaux. Sur le plan extérieur, il a fait perdre à Rome sa dernière chance d'hégémonie totale et de paix définitive. Sur le plan intérieur, Brutus a assené son coup dans le vide. Mort ou vivant, César dont la race, malgré ses prétentions, n'était pas descendue du ciel comme celle du « roi des rois » ou celle des Pharaons, et dont, au surplus, la fécondité était en train de se tarir, n'aurait pas imprimé à la marche de l'avenir au rythme très différent de celui qui a scandé l'évolution de l'Empire ; et son hérité illusoire nous eût simplement prouvé que, s'il suffit d'un homme de génie pour bâtir un grand empire, il faut une foi fervente, animant plusieurs générations, pour fonder une durable dynastie. »